



Le P'tit Pirin



N°184
MARS 2020



Le Mot du Maire

Nous avons tous des problèmes de liaison avec l'ADSL.

Normalement, et au plus tard au dernier trimestre 2020, chacun d'entre nous pourra bénéficier de la fibre optique en remplacement de l'ADSL.

Le Conseil Départemental a décidé de permettre à tous les vendéens y compris ceux situés dans des hameaux, d'améliorer l'accès à internet. Seules les villes des Sables d'Olonne et de la Roche-sur-Yon sont exclues de ce programme car les opérateurs privés s'y sont intéressés.

La structure Vendée Numérique, bras armé du Conseil Départemental pour cette opération, est chargée du déploiement de cette fibre jusque dans chaque habitation. Le Sud Vendée sera servi en premier et tout le département sera couvert fin 2023.

Les financements sont assurés par le Département évidemment mais aussi l'Etat, la Région et les Communautés de Communes. Au niveau départemental, le projet s'élève à plus de 200 000 000 € HT, au niveau de la Communauté de Communes, plus de 22 000 000 € HT, et la part effective à verser par elle atteint près de 4 500 000 €. Ce sont des sommes énormes mais nécessaires pour permettre à chaque vendéen d'avoir le même niveau de service que dans les grandes zones urbaines.

Dès que le réseau sera mis en place, vous pourrez faire appel aux opérateurs traditionnels qui adapteront vos box à cette nouvelle technologie. Normalement le coût de l'abonnement devra être sensiblement le même que celui payé actuellement.

De plus, une autre information, l'antenne relais de la Tublerie devrait être opérationnelle pour fin mars, selon Orange. Je parle toujours au conditionnel car elle devait l'être au 1er janvier et on n'a pas vu de changement à cette date là. Mais c'est le problème dans la gestion ou la marche d'une commune, il faut toujours être prudent dans les informations que l'on peut diffuser car beaucoup de paramètres ne dépendent pas de nous.

Jacky MOTHAIS

INFOS UTILES

Mairie

tous les matins

9 h - 12 h 30

Fermé le mercredi

Samedi matin 9 h - 12 h

Fermé le 1er samedi du mois

Tél. 02 51 52 55 04

Adresse mail :

mairie.vouille-les-marais@wanadoo.fr

Site internet :

www.vouille-les-marais.com

Bibliothèque :

Les mercredis de 10 h à 12 h

Les samedis de 10h30 à 12 h

Adresse mail :

paradisdeslivres@orange.fr

Tél. 02 51 51 53 78

A.D.M.R.

Centre de Soins

Tél. 02 51 56 71 38

Aides ménagères et travail-

leuses familiales

Tél. 02 51 61 47 47

Assistante Sociale de Vouillé

Permanence Mairie

de Chaillé les Marais

le vendredi matin

sur rendez-vous

Tél : 02.51.97.69.69

MEDECIN DE GARDE

Tél : 116 117

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2019

CONTRAT DE MAINTENANCE INFORMATIQUE MAIRIE ET ECOLE : MG Solutions propose un contrat de maintenance de 10 heures pour l'école soit 1 080 € et 5 heures pour la mairie soit 540 €.

CHAUFFAGE ELECTRIQUE BIBLIOTHEQUE PROVISoire : La société Plantinet présente un devis de 516.19 € ttc pour l'installation de 2 radiateurs à la salle du 39 Rue du Prieuré actuellement occupée par la bibliothèque en raison des travaux.

RISQUE PREVOYANCE : Dans le cadre du risque prévoyance, les conseillers municipaux décident d'octroyer une participation de 10 € brut aux agents qui souhaiteraient souscrire une assurance pour couvrir les pertes de salaires en cas de longue maladie.

Nous pavoiserons le 19 mars en souvenir et recueillement de la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

**PROCHAINE REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

09 mars 2020 à 20h00

PERMANENCES DU MAIRE Le lundi matin et sur rendez vous
ET DES ADJOINTS sur rendez vous.

Ce mois ci la mairie sera ouverte les samedis matins :
14, 21 et 28 mars

Le scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, le scrutin majoritaire est la règle. Des listes sont constituées, mais elle peuvent être incomplètes et ne pas respecter la parité hommes-femmes. Les candidatures isolées sont également autorisées. Et les électeurs peuvent rayer certains noms, ou "panacher", c'est-à-dire ajouter sur une liste des noms appartenant à une liste concurrente. A partir de cette année, on ne peut plus ajouter le nom d'une personne qui ne s'est pas porté candidat.

Lors du dépouillement, on dénombre les voix obtenues par chaque candidat (et non par chaque liste). Pour être élu à l'issue du premier tour, il faut remplir deux conditions : atteindre la majorité absolue des suffrages exprimés (50% plus une voix), mais aussi recueillir un nombre de voix égal ou supérieur à 25% des inscrits.

Les sièges non attribués à l'issue du premier tour le sont au second. Les candidats qui recueillent le plus grand nombre de voix complètent le conseil municipal.

Le Comité des fêtes et d'animation organise le **Dimanche 29 mars 2020** à partir de **15 h**

Un thé dansant animé par Saxo Animation

Entrée 8 euros



ENQUETE DU DEPARTEMENT

Le réseau routier est un atout essentiel pour le développement économique des territoires et la mobilité quotidienne des vendéennes et des vendéens. Le département souhaite poursuivre sa politique volontariste dans le domaine en procédant au recueil et à l'analyse des pratiques de déplacement.

Le Département a décidé de conduire une enquête téléphonique portant sur les déplacements effectués quotidiennement par les résidents du département. Elle se déroule jusqu'en juin 2020. sa réalisation a été confiée aux bureaux d'études TEST-SA et Terre d'appel Field. Les ménages sollicités pour participer à l'enquête seront préalablement informés par lettre.

CONCOURS DE BELOTE



Organisé par le club de L'Espérance
Mercredi 11 mars 2020
à la salle des fêtes

Inscriptions à partir de 13h
Concours à partir de 14h
prix 8€

Un lot pour chaque joueur

- * 1/2 jambon sec
- * 1/4 d'agneau
- * langue de bœuf
- * rôtis...



Bourriche : 2€ les 3 tickets

Buvette, gaufres, café

Parking et accès personnes handicapées derrière la salle des fêtes

ETANG DU SABLEAU

PÊCHE

A LA TRUITE

ORGANISÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE CHASSE DE VOUILLE LES MARAIS

SAMEDI
21 MARS 2020
A partir de
8H00

8€ la carte

Limité à
6 prises

Amorçage
interdit



Renseignements & réservation :

MOUHE Jacky 06.11.88.72.15

CHARPENTIER Paul 06.70.00.73.97

ENFANTS SOUS LA RESPONSABILITE DES PARENTS



OUVERT A TOUS

L'AMICALE

VOUS INVITE A SON



Venez Déguisés & Maquillés



VENEZ FAIRE DU BRUIT.

EMMÈNE TON INSTRUMENT